

ESADMM 17/07/19
Délibération n° DELIB_02_FI_19_07_17_TARIFS



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET DE DESIGN
MARSEILLE-
MÉDITERRANÉE

184 avenue de Luminy
13288 Marseille Cedex 9
T 04 91 62 51 13
F 04 91 62 51 13
www.esadmm.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN MARSEILLE MÉDITERRANÉE
Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

Droits d'Inscription et tarifs

Conseil d'Administration
Séance du 17 juillet 2019

Délibération n° DELIB_02_FI_19_07_17_TARIFS

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept juillet,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, à l'invitation de Madame la Présidente en date du 5 juillet 2019.

VU

- Les articles L 1431-1 à L 1431-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Le décret 2012-1246 du 07 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Le décret 2013-756 du 19 août 2013 modifié, relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du Code de l'Éducation,
- Le décret 2012-455 du 04 avril 2012 modifiant le décret 2008-974 du 18 septembre 2008 relatif aux bourses et aides financières accordées aux étudiants relevant du ministère de l'enseignement supérieur,
- L'arrêté du 19 juillet 2018 fixant les plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année universitaire 2018-2019,
- L'arrêté du 19 juillet 2018 portant sur les taux des bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année universitaire 2018-2019,
- La circulaire 2018-079 du 25 juin 2018 (NOR : ESRS1816798C) relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2018-2019,
- La circulaire 2018-002 du 06 août 2018 (NOR : MICB1821142C) relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et aides à la mobilité internationale du ministère de la culture pour 2018-2019
- La délibération n°09_CA_12_07_10 du 10 juillet 2012, portant sur les éditions et produits dérivés,
- La délibération n°10_CA_17_12_15 du 15 décembre 2017 portant sur les droits d'inscription et tarifs,
- Les articles L.2125-1 à L.2125-6 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

ESADMM 17/07/19
Délibération n° DELIB 02_FI_19_07_17_TARIFS

CONSIDÉRANT

- l'annulation de la séance du 5 juillet 2019 pour absence de quorum.

La Présidente,

EXPOSE

L'établissement est soucieux d'offrir à ses étudiants et à ses adhérents des enseignements d'excellence avec des intervenants de grande renommée, des installations modernisées et des services constamment améliorés et accrus.
Ces améliorations continues justifient une évolution maîtrisée de la participation demandée aux usagers du service.

Les évolutions des tarifs portent sur :

- Une offre de cours en période de vacances scolaires pour enfants et adolescents ;
- Une offre de préparation au diplôme Cambridge English Certificate (CEC) permettant d'atteindre un niveau d'anglais B2 ;
- Une réactualisation et une extension du tarif des fongibles.

1- Inscription en formation supérieure

La participation aux inscriptions à chaque concours d'entrée ou commission d'équivalence est fixée à 50,00 €.

Le coût unitaire de renouvellement de la carte d'étudiant, à la suite d'une destruction, d'une perte ou d'un vol, est de 10,00€.

1.1- Formation initiale

Types d'étudiants	Boursiers	Non boursiers
Ressortissants Union Européenne cursus LMD	200,00 €	500,00 €
Ressortissants hors Union Européenne cursus LMD	200,00 €	1 500,00 €
Diplômés post DNSEP	NC	300,00 €

Une semaine d'intégration linguistique (200,00 euros) est fortement conseillée (cours de F.L.E).

1.2- Classe préparatoire

Types d'étudiants	Boursiers	Non boursiers
Ressortissants Union Européenne	200,00 €	1 100,00 €
Ressortissants hors Union Européenne francophones	200,00 €	2 000,00 €

Une semaine d'intégration linguistique (200,00 euros) est fortement conseillée (cours de F.L.E).

ESADMM 17/07/19
Délibération n° DELIB_02_FL_19_07_17_TARIFS

1.3- Achat de fournitures

REPROGRAPHIE

Format/Largeur	A0 (en €/u)	A1 (en €/u)	A2 (en €/u)	0,9ml (en €/ml)*
Energie/papier classique	3,00	1,50	0,75	3,00
Energie spéciale/papier couché	4,00	2,00	1,00	4,00

Format	A4 (en €/u)	A3 (en €/u)	60 cm x 80 cm (en €/u)
Impression laser couleur	0,2	0,4	2,0

EPSON 1400

Format A	Prix/€
Glaçé	1,5
Ric/Baryté	2,0

Type	Mat-Epson (en €/u)	Baryté (€/ml)
Impression photo 0,61 m	9	15

Imprimantes :	Prix unitaire
Laser Couleur :	
A4	0,20 € / copie
A3	0,40 € / copie
Traceur largeur 91 cm :	
Papier standard	
A0	4,00 € / copie
A1	2,00 € / copie
A2	1,00 € / copie
Traceur (largeur 91 cm) :	
Papier couché	
A0	6,00 € / copie
A1	3,00 € / copie
A2	1,50 € / copie
Epson 7880 (largeur 61 cm) :	
Baryté 1m2	20,00 € / copie

ESADMM 17/07/19

Délibération n° DELIB_02_FI_19_07_17 TARIFS

BOIS

Type de fournitures	Prix unitaire
Contre-plaqué épaisseur 5 mm	3.5 - 4,50 € / m ²
Contre-plaqué épaisseur 8 mm	5.0 - 6,60 € / m ²
Contre-plaqué épaisseur 10 mm	5.5 - 6,90 € / m ²
Contre-plaqué épaisseur 12 mm	8,70 € / m ²
Contre-plaqué épaisseur 15 mm	7.0 - 10,10 € / m ²
Contre-plaqué épaisseur 30 mm	19.0 - 17,50 € / m ²
Contre-plaqué d'intrable épaisseur 9 mm (ajoint)	8,20 € / m ²
Contre-plaqué peuplier épaisseur 5 mm	3.0 - 3,60 € / m ²
Contre-plaqué 3 plis épaisseur 19 mm	10.0 - 10,80 € / m ²
Tasseaux pour châssis 40x40	4.5/m ³ - 1,50 € / ml
Tasseaux pour châssis 50x50	2,70 € / ml
Bois massif hêtre	250,00 € / m ³
Bois massif chêne	720,00 € / m ³
Bois massif tilleul	150,00 € / m ³

TERRE

Type de fournitures	Prix unitaire
Argile Rouge FR125 Lisse	0,38 € / m ²
Argile Rouge PF/CHM Chamotte moyenne 0-1,5 mm	
Faïence blanche lisse FDS	0,39 € / m ²
Argile brûlée PM*E lisse	
Grès GSA chamottée 0-05	
Grès GSA 40 lisse	
Grès blanc W11 lisse	0,52 € / m ²
Grès blanc W2502 chamotte 0,02 impalpable / 25 %	
Grès réfractaire noir PRNM - Chamotte moyenne 0-1,5 mm 1260°C	1,71 € / m ²
Grès réfractaire	
Porcelaine de Bavière Mont-Blanc	0,96 € / m ²
Porcelaine Audrey Blackman 1101	
Porcelaine en pâte Nevada (PT390B)	0,69 € / m ²
Feldspath potassique Ice 10 (Orthose)	
Plâtre de moulage	0,32 € / m ²

ESADMM 17/07/19
Délibération n° DELIB_02_FL_19_07_17_TARIFS

SÉRIGRAPHIE / LITHOGRAPHIE

Type de fournitures	Prix unitaire
PLAQUE OFFSET / ALUGRAPHIE :	
▪ 60*74cm	2,50 € / pièce
▪ 40*50cm	1,25 € / pièce
TÔLE ZINC	25,00 € / m ²
TÔLE CUIVRE	70,00 € / m ²
TYPON TRACEUR	6,00 € / m ²
Linoïum	25,00 € / m ²
Lithographie Papier type 1 :	
▪ Simili Japon 48*64cm / 130g (lithographie, taille d'épargne, adapté à la taille-douce, encollage entier)	0,70 € / pièce
▪ Simili Japon 48*64cm / 225g (lithographie, taille d'épargne, adapté à la taille-douce, encollage entier)	0,70 € / pièce
▪ JS Opal 50*65cm / 180g (taille-douce, taille d'épargne, sérigraphie, litho, encollage interne)	0,70 € / pièce
▪ Vieil Hollande 50*65cm / 250g (taille-douce, taille d'épargne, sans encollage)	0,70 € / pièce
▪ Incisioni 652 50*70cm / 250g (taille-douce, taille d'épargne, sérigraphie, litho, encollage-interne)	0,70 € / pièce
Lithographie Papier type 2 :	
▪ Velin Johannot Arches 50*65cm / 125g (taille-douce, gaufrage, encollage interne)	1,00 € / pièce
▪ JS Opal 50*65cm / 250g (taille-douce, taille d'épargne, sérigraphie, litho, encollage interne)	1,00 € / pièce
▪ Zerkall 53,5*76cm / 250g (taille-douce, sans encollage)	1,00 € / pièce
▪ Zerkall Butten 55*76cm / 350g (taille-douce, sans encollage)	1,00 € / pièce
▪ Velin Johannot Arches 50*65cm / 240g (taille-douce, gaufrage, encollage interne)	1,00 € / pièce
▪ Simili Japon 64*96cm / 225g (lithographie, taille d'épargne, adapté à la taille-douce, encollage entier)	1,00 € / pièce
Sérigraphie Papier type 1 :	
▪ Olin, Bulk digital, blanc, bouffant 2.00, mat, vélin, sans bois ECF, 80g/m ² , 320mm x 450mm, SRA3, BE	0,03 € / pièce
▪ Olin, Bulk digital, crème, bouffant 2.00, mat, vélin, sans bois ECF, 80g/m ² , 320mm x 450mm, SRA3, BE	0,03 € / pièce

ESADMM 17/07/19

Délibération n° DELIB_02_FI 19_07_17_TARIFS

Sérigraphie Papier type 2 :	
▪ Olin, Bulk, blanc, bouffant, 2,00, mat, vélin, sans bois ECF, 80g/m ² , 720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
▪ Cycius, Offset, blanc, 100% recyclé, 140g/m ² , 720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
▪ Olin, Rough, crème, 1,40, mat sans bois ECF, 120g/m ² , 720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra blanc, 1,40, mat sans bois ECF, 120g/m ² , 720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
Sérigraphie Papier type 3 :	
▪ Olin, Bulk, crème, bouffant, 2,00, mat, vélin, sans bois ECF, 80g/m ² , 720mm x 1020mm, BE	0,27 € / pièce
▪ Curious Transluçents I-Tone®, clear, 112g/m ² , lisse, transparent sans bois ECF, 320mm x 470mm, BE	0,27 € / pièce
▪ Pop'Set, Virgin-Pulp, tourterelle, vélin sans bois ECF, 170g/m ² , 700mm x 1000mm, BE	0,27 € / pièce
Sérigraphie Papier type 4 :	
▪ Curious Métallics, Perles Akoya, 120g/m ² , vélin, métallique, sans bois ECF, 700mm x 1000mm, B1, BE	0,54 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra-blanc, 1,40, mat sans bois ECF, 170g/m ² , 720mm x 1020mm, BE	0,54 € / pièce
▪ Curious Transluçents-Clear, clear, 140g/m ² , vélin, sans bois ECF, 700mm x 1000mm, BE	0,54 € / pièce
▪ Rivoli, blanc, 240g/m ² , vélin, 25% coton, 700mm x 1000mm, BE	0,54 € / pièce
Sérigraphie Papier type 5 :	
▪ Pop'Set, Virgin-Pulp, réglisse, vélin, sans bois ECF, 240g/m ² , 700mm x 1000mm, B1, BE	0,79 € / pièce
▪ Olin, Rough, crème, 1,40, mat sans bois ECF, 300g/m ² , 720mm x 1020mm, BE	0,79 € / pièce
▪ Olin, Rough, crème, 1,40, mat sans bois ECF, 200g/m ² , 720mm x 1020mm, BE	0,79 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra-blanc, 1,40, mat sans bois ECF, 200g/m ² , 720mm x 1020mm, BE	0,79 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra-blanc, 1,40, mat sans bois ECF, 300g/m ² , 720mm x 1020mm, BE	0,79 € / pièce
Sérigraphie Papier type 6 :	
▪ TEKNOCARD, 0 Recycled:100%, non couché blanc, 100% recyclé, GZ, 300g/m ² , 380µm, 720mm x 1020mm,	1,05 € / pièce
▪ Carton gris, mat, 100% recyclé, 1230g/m ² , 2.000mm, 760mm x 1060mm,	1,05 € / pièce

ESADMM 17/07/19
Délibération n° DELIB_02_FC_19_07_17_TARIFS

MÉTAL

Type de fournitures	Prix unitaire
Rond serrur. 6mm	0,18 €/ ml
Carré 6mm	0,38 €/ ml
Rond serrur. 8mm	0,18 €/ ml
Carré 8mm	0,38 €/ ml
Rond serrur. 10 mm	0,38 €/ ml
Carré 10 mm	0,38 €/ ml
Rond serrur. 12 mm	0,63 €/ ml
Cornière 20x20x3 mm	0,63 €/ ml
Tube noir 16x1,5	0,63 €/ ml
Simple T 20x20x3	0,63 €/ ml
Rond serrur. 14 mm	0,63 €/ ml
Tube EN10305 20x1,5	0,63 €/ ml
Tube EN10305 25x1,5	0,63 €/ ml
Profil creux 20x20x2	0,63 €/ ml
Cornière 30x30x3	0,91 €/ ml
Tube EN10305 22x1,2	0,91 €/ ml
Tube EN10305 22x1,2	0,91 €/ ml
plat 20x5 mm	0,91 €/ ml
Tube EN10305 30x1,5	0,91 €/ ml
Profil creux 25x25x2	0,91 €/ ml
Profil creux 30x2	0,91 €/ ml
Profil creux 40x20x2	0,91 €/ ml
Profil creux 30x30x2	0,91 €/ ml
Tôle 0,8	5,10 €/ m2
Tôle 1,0	5,10 €/ m2
Tôle 0,6	7,10 €/ m2
Tôle 1.5	7,10 €/ m2
Profil creux 140x80x30	7,10 €/ ml
Tôle 2,0	10,00 €/ m2

ESADMM 17/07/19
Délibération n° DELIB_02_FI_19_07_17_TARIFS

PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Type de fournitures	Prix unitaire
Papier Epson Photo Premium 255gr, Semi Glossé	25,00 €/m ²

PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE

Type de fournitures	Prix proposé en €/m ²
PAP RC BRILLANT MGD1M 17,8 X 24,0 CM	0,40 €/ pièce
PAP MG ART3GD 30,5 X 40,6 CM	2,60 €/ pièce
PAP RC BRILLANT MGD1M 12,7 X 17,8 CM 500F	0,20 €/ Pièce
PAP RC BRILLANT MGD1M 24,0 X 30,5 CM 50F	0,70 €/ pièce
PAP BARYTE BRILLANT MGFB1K 30,5 X 40,6 CM 50F	1,50 €/ pièce
DIRECT POSITIVE PAPER DPPFB1K 10,2X12,7CM 50F	0,40 €/ pièce
FILM TX 400 TRI-X 135/36	3,70 €/ pièce
FILM FOMAPAN 100 120	2,30 €/ pièce

2- Formation professionnelle continue

2.1- Cours renforcés de langues vivantes

Modules de Français FLE et langues étrangères (10 étudiants minimum)

Modules	Etudiants ESADMM en €	Personnes extérieures en €
1 semaine (20h)	200,00 €	250,00 €
2 semaines (40h)	350,00 €	450,00 €
Semaine supplémentaire	100,00 €	150,00 €
préparation CEC	120,00 €*.	300,00 €

* 50 € pour les étudiants boursiers

ESADMM 17/07/19
Délibération n° DELIB_02_FI_19_07_17_TARIFS

2.2- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Zone	Types de demandeurs	Sans accompagnement	Avec accompagnement
Union Européenne	Individuels	500,00 €	1 000,00 €
	Bénéficiaires d'un dispositif de prise en charge	1 500,00 €	2 000,00 €
Hors Union européenne	Individuels	1 500,00 €	2 000,00 €
	Bénéficiaires d'un dispositif de prise en charge	2 500,00 €	3 000,00 €

2.3- Certificat de plasticiens intervenants (300 h)

Demandeurs	Inscription	
	Individuelle	Dispositif de prise en charge
Union Européenne	500,00 €	1 500,00 €
Hors Union Européenne	1 500,00 €	3 000,00 €

2.4- Cours d'économie de la culture

- o Cycle de 2 semaines (60h) 4 000,00 € (10 étudiants minimum)
- o Cycle de 4 semaines (120h) 7 000,00 €
- o Cycle de 8 semaines (240h) 11 000,00 €
- o Cycle de 2x8 semaines (480h) 17 000,00 €
- o Cycle de 3x8 semaines (720h) 20 000,00 €

ESADMM 17/07/19
Délibération n° DELIB_02_FT_19_07_17_TARIFS

3- Les adhésions aux Ateliers publics

Libellés	Publics	Nb h /session	Tarif en € /session (2 sessions/an)
Atelier pratique	Adultes	96 h	200,00 €
		48 h	125,00 €
Cours à thème & histoire de l'art 2	Adultes	32h	110,00 €
Cours avec modèle vivant	Adultes	32h + 16 h	300,00 €
Cours spécifiques	Enfants (moins de 13 ans) **	48 h	85,00 €
	Adolescents (13 à 18 ans inclus) **		85,00 €
	Déficients visuels*		60,00 €
Semaine de vacances scolaires	Enfants et adolescents	16 h	160,00 €

*sur production d'une pièce justificative

** réduction carte collégien de Provence applicable

Carte d'invalidité : réduction de 50% sur les tarifs d'adhésion.

4- Les stages de perfectionnement et prestations à la carte

Ces prestations sont prévues pour des groupes de 10 personnes minimum.

Nature de l'offre	Inscriptions Individuelles	
	Sans dispositif de prise en charge	Avec dispositif de prise en charge
Stage de perfectionnement (30 heures)	300,00 €	800,00 €

Prestations à la carte pour groupes (15 personnes maximum)

	Structure à but non lucratif	Structure à but lucratif
Prix à l'heure (2 heures minimum et facturable en sus par ½ h)	250,00 €	500,00 €
½ journée	600,00 €	1 200,00 €
Journée	1 000,00 €	1 800,00 €
Semaine	4 500,00 €	9 000,00 €

5- Privatisation d'espaces

Type de locaux	Prix /jour	Personnel technique (*)	Total
Amphithéâtre	700,00 €	300,00 €	1 000,00 €
Load	1 000,00 €	(**)300,00 €	1 300,00 €
Salles	300,00 €	300,00 €	550,00 €
Patio	300,00 €	300,00 €	600,00 €
Ateliers	200,00 €	300,00 €	500,00 €
Galerie	500,00 €	(**)300,00 €	800,00 €

* en option **obligatoire

Les tarifs sont applicables à la 1/2 journée.

Ils pourront faire l'objet d'un abattement de 10 % au-delà d'une semaine consécutive, limité à 20 % maximum pour toute période allant au-delà de 2 semaines consécutives, à l'exclusion des contreparties « personnel technique ».

ESADMM 17/07/19

Délibération n° DELIB_02_FI_19_07_17_TARIFS

6- Les locations des résidences

Durée du séjour	Villa			Loge	
	Chambres avec SdB et WC			WC et SdB communs	
	Chambre 1 lit 140cm	Chambre 2 lits 90cm mezzanine	Chambre 2 lits 90cm	Chambre 2 lits 90 cm	Chambre 1 lit 90cm
Prix/nuitée	60,00 €	40,00 €	50,00 €	40,00 €	30,00 €
Prix/semaine (base 7 nuitées)	420,00 €	280,00 €	350,00 €	280,00 €	210,00 €
Prix/mois (base 30 nuitées)	1 800,00 €	1 200,00 €	1 500,00 €	1 200,00 €	900,00 €

Le ménage et le réassort de lingerie et des kits toilette sont obligatoirement réalisés à chaque changement de locataire ou, à défaut, tous les 5 jours (90,00 € pour la villa et 70,00 € pour la loge).

Les conditions d'accès sont détaillées dans le règlement intérieur.

Les conditions d'exonération ne peuvent être octroyées que par le Directeur général pour des raisons pédagogiques. Le tarif, entretien et réassort inclus, est donc le suivant :

Nombre de nuitées consécutives (N) et de séquences d'entretien (E)	Villa			Loge	
	Chambres avec SdB et WC			WC et SdB communs	
	1 Chambre 1 lit 140cm	2 lits 90cm mezzanine	2 Chambres 2 lits 90 cm	1 Chambre 2 lits 90 cm	1 Chambre 1 lit 90cm
1N+1E	150,00 €	130,00 €	140,00 €	110,00 €	100,00 €
2N+1E	210,00 €	170,00 €	190,00 €	150,00 €	130,00 €
3N+1E	270,00 €	210,00 €	240,00 €	190,00 €	160,00 €
4N+1E	330,00 €	250,00 €	290,00 €	230,00 €	190,00 €
5N+1E	390,00 €	290,00 €	340,00 €	270,00 €	220,00 €
N en plus/N	90,00 €	65,00 €	80,00 €	65,00 €	55,00 €
10N+2E	780,00 €	580,00 €	680,00 €	540,00 €	440,00 €
15N+3E	1 170,00 €	870,00 €	1 020,00 €	810,00 €	660,00 €
20N+4E	1 560,00 €	1 160,00 €	1 360,00 €	1 080,00 €	880,00 €
30N+5E	2 250,00 €	1 650,00 €	1 950,00 €	1 550,00 €	1 250,00 €

ESADMM 17/07/19
Délibération n° DELIB_02_FI_19_07_17_TARIFS

7-Redevance d'occupation du domaine public

- Pour l'exploitation d'une cafétéria

La redevance sera égale à 5% du chiffre d'affaires de l'année avec une base minimale de 3 000,00 € / an

La première installation pourra donner lieu à une réduction de la redevance en fonction des aménagements consentis par le bénéficiaire après accord de l'ESADMM.

Le montant des avantages consentis au bénéfice de l'établissement et de ses usagers, dans le cadre de la convention, seront décomptés de la redevance exigible sans excéder le montant de celle-ci.

Un compte de ces avantages sera établi trimestriellement et validé par les deux parties.

- Pour l'exploitation de distributeurs automatiques

La redevance sera égale à 270,00 € /an/m² ; chaque machine étant réputée occuper au moins 1m².

8-Les taxes

La taxe cinématographique est fixée à : 1 603,00 €/12h.

9-Les exonérations

Par décision du directeur général, des mises à disposition gratuites d'espaces peuvent être accordées dans le cadre d'échanges pédagogiques programmés annuellement, dans celui de travaux mis en œuvre par des réseaux professionnels auxquels l'ESADMM appartient (Marseille expo, Ecole(s) du Sud, ANDEA, CIPAC, etc.), ou pour tout autre motif d'intérêt général après consultation de la Présidente du Conseil d'administration. La mise à disposition gratuite d'espace peut aussi s'effectuer comme contrepartie d'une opération de mécénat en faveur de l'école, dans la limite de 25% du montant du don prévu par la loi du 1er août 2003.

10-Les remboursements

10.1- Boursiers

~~Tous les étudiants boursiers sont d'ores et déjà exonérés du paiement des droits, à l'exception des frais de matériel et de dossier.~~

~~Tous les étudiants boursiers* (formation initiale et classe préparatoire) bénéficient d'un tarif d'inscription réduit; d'un montant total de 200,00 euros.~~

~~Les décisions d'attribution de bourses individuelles interviennent quelquefois après les dates de clôture des inscriptions. Dans le cas d'une réponse favorable à l'étudiant, l'établissement doit prendre en compte le nouvel état de l'étudiant et procéder au remboursement de la part perçue qui correspond aux droits d'inscriptions en appliquant de manière rétroactive le tarif boursier et en remboursant les sommes trop perçues;~~

~~* Titulaire d'une bourse du CROUS ou de Campus France pour l'année universitaire d'inscription~~

10.2- Etudiants en grande difficulté

D'autres étudiants, en grande précarité, ont sollicité certains organismes sociaux tels que le Fonds National d'Aide d'Urgence, avec le concours du CROUS et de l'Etablissement. Dans ce cas également, l'établissement doit procéder au remboursement intégral des droits d'inscription.

ESADMM 17/07/19

Délibération n° DELIB_02_FI_19_07_17_TARIFS

En dehors des cas relatifs aux étudiants boursiers ou en grande précarité, certains remboursements doivent pouvoir être opérés au bénéfice des étudiants malades.

10.3- Etudiants en maladie

Les étudiants dont la maladie, attestée par le contrôle d'un médecin agréé du centre inter universitaire de médecine préventive des étudiants, excède trois mois consécutifs, pourront prétendre au remboursement intégral ou partiel des sommes perçues, en fonction du temps de présence constaté.

10.4 - Adhérents

Les adhérents qui auront justifié d'une maladie entraînant une absence supérieure ou égale à 1/3 de la période d'inscription pourront bénéficier d'un remboursement calculé sur la base d'un pro rata temporis des droits acquittés.

Les adhérents pouvant justifier d'un changement de domicile à plus de 50 kilomètres du lieu régulier d'exercice de leur pratique pourront également en bénéficier dans les mêmes conditions.

11- Editions et produits dérivés

Type	Notoriété locale ou petit format	Notoriété nationale ou moyen format	Forte notoriété ou grand format
Badge d'artiste	1,00 €		
Cartes postales	3,00 €	4,00 €	5,00 €
Posters	8,00 €	10,00 €	12,00 €
Affiches imprimées	10,00 €	12,00 €	15,00 €
Sérigraphies numérotées	40,00 €	80,00 €	150,00 €
Brochures	10,00 €	15,00 €	20,00 €
Catalogues	25,00 €	35,00 €	50,00 €

Telles sont les raisons pour lesquelles je propose au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

ESADMM 17/07/19
Délibération n° DELIB_02_FE_19_07_17_TARIFS

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : de valider l'ensemble des tarifications détaillées ci- dessus.

Article 2 : d'autoriser la présidente et le Directeur Générale à accorder des exonérations ou des réductions de tarif ou de redevance.

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	10
Votes pour	10
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- Adoptée
- Rejetée

Fait à Marseille, le 17 juillet 2019.

La Présidente

Anne-Marie d'Estienne d'Orves



Transmise au représentant de l'Etat le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le :